APES – Études européennes

Dossier de candidature 2017-2018

Merci de bien vouloir **coller** une de vos photos **ICI**

ÉTUDIANT(E)

NOM ..... PRÉNOM .....

DATE DE NAISSANCE ..... LIEU avec Code Postal .....
NATIONALITÉ .....

ADRESSE .....
.....

CODE POSTAL ..... VILLE .....
Tél ..... Portable .....

Courriel de l'étudiant : ..... @ .....
(*Renseignée en majuscule*)

BAC PRÉSENTÉ : Série ..... Spécialité : .....

Langue 1 : ❒ Allemand ❒ Anglais ❒ Espagnol

Langue 2 : ❒ Allemand ❒ Anglais ❒ Espagnol

Le suivi des cours dans les deux langues est obligatoire durant le premier semestre.

Comment avez-vous connu l'APES-Études européennes ?

.....
.....
.....

Etes-vous candidat(e) dans d'autres filières sélectives de l'ICP ? ❒ Oui ❒ Non
Si oui merci de préciser lesquelles ?

.....
.....

Les étudiants ayant besoin d'aménagements pour le suivi des enseignements et des entraînements doivent adresser un courriel à la Directrice du Pôle Prépas Madame Claudine TRAVIER (prepas@icp.fr).

PERSONNE à contacter en cas d'urgence

NOM ..... PRÉNOM .....
Lien de parenté : .....

ADRESSE .....
CODE POSTAL ..... VILLE .....
Tél ..... Portable .....

Courriel : ..... @ .....
(*Renseignée en majuscule*)

PROFESSION : Père ..... Mère .....

CADRE RESERVÉ A LA COMMISSION

Date de dépôt du dossier .....
Avis de la Commission ❒ **FAVORABLE** ❒ **DÉFAVORABLE**

Précisez les raisons de votre intérêt pour l'Année de Préparation aux Études Supérieures.

Quels sont vos atouts pour réussir vos études ?

Quelles sont les lacunes qui pourraient entraver votre réussite ?

Décrivez l'activité extrascolaire que vous pratiquez avec intérêt.

APES – Études européennes

Dossier de candidature 2017-2018

TARIFS et CONDITIONS D'ANNULATION

Nom et Prénom : .....

Adresse .....

A titre indicatif les tarifs pour l'année 2016-2017 étaient les suivants :

⇒ **Droits d'inscription du 1er semestre d'APES**

Tarifs de 2016-2017	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Revenu brut fiscal Moins de 4 parts	+ de 80 001 €	De 50 001 € à 80 000€	De 38 001 € à 50 000€	De 20 001 € à 38 000 €	Inférieur à 20 000 €
Revenu brut fiscal 4 Parts et plus	+ de 120 001 €	De 80 001 € à 120 000€	De 50 001 € à 80 000 €	De 38 001 € à 50 000 €	Inférieur à 38 000 €
Préparation APES	**3 880 €**	**3 260 €**	**2 860 €**	**2 440 €**	**1 840 €**

Aux tarifs ci-dessus, il convient d'ajouter :

- **217 €** de cotisation Sécurité Sociale le cas échéant *(coût en 2016-2017) ;*
- **55 €** pour frais d'examen de dossier de candidature non remboursables, quelle que soit la décision de la commission, et non déductibles des frais de scolarité en cas d'inscription définitive.

Par ailleurs, lors de la confirmation de votre candidature, un **acompte de 400 €** vous sera demandé.

Conditions d'annulation avant le début des cours :

- Remboursement intégral sur justificatif en **cas d'échec au bac.**
- Retenue d'un forfait de 400 € pour tout autre motif.

La demande d'annulation fait l'objet d'une lettre manuscrite mentionnant : date, N° de l'étudiant, adresse exacte, date d'arrêt des cours, motif de l'abandon, accompagnée d'un RIB et d'un justificatif d'abandon. Toutes les pièces doivent être envoyées en recommandé avec AR au :
Secrétariat Universitaire - 21 rue d'Assas - 75270 PARIS cedex 06.

⇒ **Droits d'inscription du second semestre :**

A la demande des universités partenaires de l'ICP, **les droits d'inscription** pour les cours suivis dans leurs locaux au second semestre **et les frais d'hébergements sont réglés en une seule fois au plus tard le vendredi 1er décembre 2017 (sous réserve de changement) à l'ICP** qui leur reverse ensuite l'intégralité des sommes perçues.
Un budget de 6 000 € environ est à prévoir pour les 12 semaines de cours et l'hébergement en famille.

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus.

Fait à .....

Le .....

Signature du responsable
Précédée de la mention
« lu et approuvé »

Signature de l'étudiant
Précédée de la mention
« lu et approuvé »

Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et libertés N° 78-17 du 8 janvier 1978, vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant. Ces informations, nécessaires au traitement de votre inscription par nos services, peuvent vous être communiquées- et rectifiées si besoin était- sur simple demande au secrétariat. Sauf avis contraire, vous autorisez l'Institut Catholique de Paris à utiliser ces informations pour promouvoir ses activités et pour faire bénéficier de propositions d'abonnements préférentiels.

ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE AVANT LE 8 SEPTEMBRE 2017

MERCI DE BIEN VOULOIR AGRAFER ENSEMBLE LES PAGES DU DOSSIER ainsi que LES PIECES JOINTES

Tout dossier incomplet sera refusé.

I - CONSTITUTION DU DOSSIER[1]

⇒ **Les pages 1, 2 et 3** de ce dossier (tarifs et conditions d'annulation incluses), complétées et signées des parents et de l'étudiant

⇒ La photocopie des bulletins scolaires (1er et 2ème trimestre) de Terminale.
La photocopie du bulletin du 3ème trimestre de Terminale sera envoyée, dès sa remise à l'élève

⇒ La photocopie des notes obtenues aux épreuves anticipées de français
La photocopie du relevé des notes du baccalauréat devra être transmise dès sa remise à l'élève

⇒ Deux photos d'identité récentes (l'une est à coller dans le cadre prévu à cet effet en page 1, l'autre est à agrafer avec les pièces jointes)

⇒ La photocopie de votre pièce d'identité

⇒ Un chèque de **55 €** pour frais d'examen de dossier, libellé à l'ordre de l'Institut Catholique de Paris, **restant acquis à l'Institut catholique de Paris**

II - ENVOI DU DOSSIER

Le dossier doit être impérativement **envoyé par la poste** à l'adresse suivante :

Institut Catholique de Paris
Pôle Prépas
21, rue d'Assas - 75270 Paris cedex 06

III – ENTRETIEN

L'examen du dossier sera suivi d'un entretien dont la date vous sera communiquée par courriel.

IV - RÉSULTATS

Après examen du dossier, une lettre est adressée à chaque candidat – quel que soit le résultat – accompagnée, s'il y a lieu, des informations nécessaires pour procéder à une inscription définitive.

***1-** Il est rappelé aux candidats que les pièces justificatives envoyées doivent être des copies, et que celles-ci restent acquises à l'Institut Catholique de Paris. Elles ne pourront donc pas être récupérées.*